

VILLE D'AVION

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

Consultation selon la procédure adaptée en application des articles R. 2123-1 à R. 2123-8 du Code de la Commande Publique

Identification de l'Organisme qui passe le marché :

Mairie d'AVION - Place Jacques Duclos - 62210 AVION

☎ 03.21.79.44.79 - 📠 03.21.67.75.81 Courriel : marchespublics@ville-avion.fr

Objet du marché :

Marché à bons de commande relatif à la fourniture et pose de clôtures, portails et portillons sur le territoire de la Ville d'AVION

La présente consultation concerne le marché à bons de commande relatif à la fourniture et pose de clôtures, portails et portillons sur le territoire de la Ville d'AVION

La description des travaux à exécuter figure au CCTP.

Lieu(x) d'exécution :

62 210 AVION

La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles R. 2123-1 à R.2124-8 du Code de la Commande Publique.

Le présent marché est fixé sans montant minimum et avec un montant maximum estimé à 280 000 € HT sur une durée de quatre ans, conformément aux dispositions des articles R. 2162-1 à R. 2162-6 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commande.

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
45342000-6	« Pose de clôtures »

Le marché est conclu pour une période initiale de 12 mois à compter de sa date de notification.

Les délais d'exécution ou de livraison des prestations sont fixés à chaque bon de commande conformément aux stipulations des pièces du marché.

Le marché public est reconduit de façon expresse jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 12 mois. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 48 mois.

Le pouvoir adjudicateur doit se prononcer par écrit au moins 1 mois avant la fin de la durée de validité du marché ; la reconduction du marché est considérée comme refusée si aucune décision n'est prise à l'issue de ce délai.

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
<p><u>1-Prix des prestations</u></p> <p>Le critère « prix des prestations », noté sur 50 points jugés au regard d'un détail estimatif masqué. Le pouvoir adjudicateur calculera lui-même pour chaque candidat, le montant de ce détail estimatif masqué, sur la base des prix du Bordereau de Prix Unitaire.</p> <p>Le détail estimatif masqué ne figure pas dans le dossier de consultation des entreprises.</p> <p>Ce devis n'aura pas de valeur contractuelle, il servira uniquement à l'analyse du critère PRIX</p> <p>Note = 50 x MOMD/MOJ</p> <p>Dans laquelle:</p> <ul style="list-style-type: none"> - MOMD : Montant de l'offre la moins-disante - MOJ : Montant de l'offre jugée. <p>La note ainsi obtenue sera arrondie à 2 chiffres après la virgule. Les arrondis seront traités de la manière suivante :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Si la troisième décimale est comprise entre 0 et 4 (ces valeurs incluses), la deuxième décimale est inchangée (arrondi par défaut). - Si la troisième décimale est comprise entre 5 et 9 (ces valeurs incluses), la deuxième décimale est augmentée d'une unité (arrondi par excès). 	<p>50%</p>
<p><u>2-Valeur technique</u></p> <p>Le critère « Valeur technique », noté sur 50 points, sera apprécié selon les sous- critères énoncés ci-dessous et sur la base du mémoire technique remis par le candidat dans le cadre de son offre</p>	<p>50%</p>
<p><i>2.1- Proposition sur le déroulement, l'organisation et la planification des prestations</i></p> <p>Le sous-critère "Proposition sur le déroulement, l'organisation et la planification des prestations » noté sur 30 points, sera évalué sur la base de la présentation dans le mémoire technique des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthodologie type pour la gestion d'un chantier d'interventions de fourniture et pose de clôtures depuis le besoin exprimé par la maîtrise d'ouvrage jusqu'à la réception. 	<p>30%</p>

<p>2.2- Moyens humains et matériels de l'entreprise consacré au marché</p> <p>Le sous-critère « Moyens humains et matériels de l'entreprise consacré au marché » noté sur 10 points, sera évalué sur la base de la présentation dans le mémoire technique des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'interlocuteur privilégié (fournir un CV) • Moyens humains affectés spécifiquement à la bonne exécution des prestations • Moyens matériels de l'entreprise • Prestations sous traitées 	10%
<p>2.3 – Mesures relatives au développement durable noté sur 5 points</p>	5%
<p>2.4 – Mesures relatives à la sécurité et à la santé du personnel noté sur 5 points</p>	5%

Précisions concernant la valeur Technique

Le mémoire technique n'excédera pas **12 pages maximum** (hors page de garde, CV et modèles de documents types soit 6 pages recto/verso format A4, police ARIAL taille 10) :

En cas de pages supplémentaires, seules les 12 premières pages seront lues et prises en compte dans l'analyse des offres.

Les modèles de documents types réalisés pour des opérations similaires reprendront les principales prestations, une présentation graphique au travers d'un document témoin de type carnet au format A4 afin d'apprécier la qualité des documents qui seraient remis dans le cadre des prestations à réaliser (plans topographiques, plans de bornage et de reconnaissance de limites, plans de division, plan foncier, plan permis d'aménager...).

Chaque point analysé sera apprécié par l'échelle de notation suivante :

Appréciation	% des points attribués
Non répondu	0%
Insuffisant	20%
Partiellement Insuffisant	40%
Suffisant	60%
Bon et avantageux	80%
Très Intéressant	100%

Non Répondu : Le Candidat n'a pas fourni l'information ou le document non éliminatoire demandé par rapport à un critère fixé.

Insuffisant : Le Candidat a fourni l'information ou le document par rapport à un critère fixé, mais dont le contenu ne répond pas aux attentes.

Partiellement Insuffisant : Le Candidat a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé, mais dont le contenu ne répond qu'en partie aux attentes.

Suffisant : Le Candidat a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé et dont le contenu répond aux attentes minimales, mais qui ne présente aucun avantage particulier par rapport aux autres candidats.

Bon et avantageux : Le Candidat a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé et dont le contenu répond aux attentes et qui présente un minimum d'avantages particuliers par rapport aux autres candidats, ceci sans verser dans la sur-qualité ou la surqualification.

Très intéressant : Le Candidat a fourni l'information ou le document demandé par rapport à un critère fixé et dont le contenu répond aux attentes et qui présente de nombreux avantages particuliers par rapport aux autres candidats, ceci sans verser dans la sur-qualité ou la surqualification.

Date limite de réception des offres : Vendredi 21 juin 2024 à 12 H 00

Le Dossier de Consultation des Entreprises est disponible gratuitement par téléchargement, il est mis à disposition des opérateurs économiques par voie électronique à l'adresse électronique suivante :

<https://marchespublics596280.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=562921&orgAcronyme=c7c>

Date d'envoi de l'avis de publication au BOAMP Référence n° 24-63155: 31 Mai 2024